



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: 39
Nombre de membres présents : 32
Nombre de votants : 34
Date de convocation : 31 Mars 2021

**OBJET : ELECTION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICES
PUBLICS**

Certifiée exécutoire à la
date de transmission aux
services préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

Le

L'an **Deux Mille VINGT ET UN** le **7 AVRIL**, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Aspres, dûment convoqué, s'est réuni à 17h00 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

Présents: Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls des Aspres) – TAURINYA (Brouilla) – CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) – HUGÉ (Castelnou) – GABRIEL, DELGADO (Fourques) – BEZIAN (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – GERICAULT (Oms) - BELLEGARDE (Passa) - DE MAURY (Ste Colombe) – XANCHO (Saint-Jean-Lasseille) – BOUFFIL (Terrats) – OLIVE, VOISIN, GONZALEZ, LAVAIL, BOURRAT, LEMORT, ADROGUER-CASSASAYAS, MON, BATARD, RAYNAL, MALHERBE (Thuir) – LESNE (Tordères) – THIRIET (Tresserre) – ATTARD, ALBERT (Trouillas) - LELAURAIN, BARBE (Villemolaque).

Procurations :

R.BANTREIL (Brouilla) à P.TAURINYA
R.PEREZ (Thuir) à R.LEMORT

Absents:

F.AUSSEIL (Caixas)
F.JEAN (Saint-Jean-Lasseille) excusée
J.PONTICACCIA-DORR (Thuir) excusée
S.CAZENOVE (Thuir)
C.QUINTA (Trouillas) excusée

Monsieur Alain BEZIAN est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire tenu le 18 Février 2021 est adopté à l'unanimité.

58/2021

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DELEGATION DES SERVICES PUBLICS

VU les articles L 1411-1, L 1411-5, L 1411-6 et L 1411-7, D 1411-3 à D 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU délibération n° 08/2021 par laquelle le conseil communautaire a validé les modalités d'élection des membres de la Commission de Délégation des Services Publics

CONSIDERANT les listes déposées au plus tard le 7 Avril 2021 à 12 heures

Le Président **RAPPELLE** au Conseil Communautaire :

Que conformément à l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, une commission spécifique de délégation de services publics est à élire par l'assemblée délibérante ;

Que cette commission comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Que par la délibération n°08/2021 du 18 Février 2021, l'Assemblée a fixé les modalités de dépôt des listes permettant l'élection de cette commission et a décidé que cette commission serait compétente pour l'ensemble des procédures de délégation qu'engagera la Communauté de Communes au cours du présent mandat, quel que soit le service public concerné ;

Il **INFORME** Qu'à la date du 07/04/2021 à 12 heures, échéance fixée par l'assemblée délibérante, seule la liste 1 suivante a été déposée :

Président : René OLIVE, autorité territoriale

Liste 1 – Membres titulaires
ATTARD Rémy
LESNE Maya
BELLEGARDE Patrick
DELGADO Chantal
LEHOUSSINE Bernard

Liste 1 – Membres suppléants
THIRIET Michel
XANCHO Philippe
ALBERT Jeanine
MALHERBE Hermeline
BANTREIL Régine

Il **PRECISE** Qu'il appartient à l'assemblée délibérante de désigner les membres titulaires et suppléants de cette commission à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel ;

ET **INVITE** l'assemblée délibérante à procéder au vote à main levée conformément aux possibilités offertes par l'article L2121-21 du CGCT.

A l'UNANIMITE des membres présents ou représentés,

Le Conseil communautaire **DECIDE** de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission de délégation de service public à titre permanent.

Et après avoir procédé au vote dans les conditions précitées, ainsi rédigé dans procès-verbal annexé, **DECLARE** les résultats suivants :

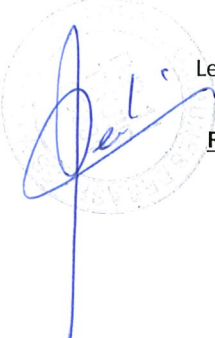
58/2021 (suite)

- Nombre de votants : 34
- Quotient électoral : 6.8000
- Suffrages exprimés : 34
- Nombre total de sièges à pouvoir : 5
- Nombre de voix obtenues par la liste A : 34

SONT DECLARES ELUS, hormis M.René OLIVE, autorité territoriale, Président de droit de la commission de délégation de service public :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ATTARD Rémy	THIRIET Michel
LESNE Maya	XANCHO Philippe
BELLEGARDE Patrick	ALBERT Jeanine
DELGADO Chantal	MALHERBE Hermeline
LEHOUSSINE Bernard	BANTREIL Régine

Ainsi FAIT et DELIBERE à THUIR, les jours, mois et an que dessus.

 Le Président,
René OLIVE



Elections du 7 AVRIL 2021.

Procès-verbal du vote pour l'élection de la Commission de Délégation de Services Publics – Mandat 2020-2026

Bureau de vote : Président M.René OLIVE, M.Raymond LEMORT

Secrétaire du bureau : Alain BEZIAN

Liste(s) candidates(s) : Liste 1

Nombre de votants : 34

- Nombre de voix à main levée: 34

- Nombre de voix à main levée valant bulletins blancs ou nuls : 0

- Nombre total de suffrages exprimés : 34

- Quotient électoral : 6.80

- Nombre de sièges à pourvoir : 5 titulaires – 5suppléants

Décompte des votes pour l'élection des membres titulaires de la CDSP

	Nombre de voix	Nombre de sièges	Reste
Liste 1	34	5	0

Le siège restant à attribuer selon la règle du plus fort reste est attribué à la liste 01.

Décompte des votes pour l'élection des membres suppléants de la CDSP

	Nombre de voix	Nombre de sièges	Reste
Liste 1	34	5	0

Le siège restant à attribuer selon la règle du plus fort reste est attribué à la liste 1.

M.OLIVE René

M.Rémy ATTARD

M.Raymond LEMORT